

EXPOSE SOMMAIRE DES PRINCIPALES PRESCRIPTIONS STATUTAIRES.

" Les rois mes prédécesseurs tenaient à dés-
honneur de savoir combien valait un écu ; et moi
je voudrais savoir ce que vaut un liard. "

Paroles de Henri IV roi de France.

Il avait mille fois raison, ce sont les liards
(c'est-à-dire, les sous) qui font aller le monde. Il
en est de merveilleux, féconds ; il en est qui
opèrent des miracles que ne font pas les louis d'or.

VICTOR CHERBULIEZ.

La mutualité est en état de souffrir à tout, et
quand elle sera bien comprise par le grand public humain,
elle résoudra tous les problèmes.

JANE.

Ancien premier ministre de France.

" Le Retour à la Terre. "

La Prévoyance est la Providence du pauvre.
Elle l'invite à mettre de côté pendant les bons
jours, les jours de santé et de plein travail, une
petite réserve en vue des mauvais jours et de la
vieillesse.

Fondée le 6 décembre 1900 la société, qui a pris
le nom de "*La Caisse Populaire de Lévis*," et qui
est maintenant régie par la "*Loi des syndicats de
Québec, 1906*, a pour but :—

1° De protéger ses membres contre les revers de
fortune, les résultats du chômage, de la maladie et
de l'indigence, en leur enseignant les bienfaits
d'une sage prévoyance fortifiée par la coopération,